

DECISION DU MAIRE

N° 2025 - 677

DÉCISION PORTANT
INTERVENTION DE
MADAME ENDZA
TAFFINEAU

LE 8 OCTOBRE 2025

POUR SON ATELIER

«NUTRITION ET
MÉMOIRE SENIORS»

A L'OCCASION DE LA
QUINZAINE BLEUE 2025

Le Maire de la commune de Mantes-la-Ville,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22, L.2122-23, L.2131-1, L.2334-40 et suivants,

Considérant le projet d'animation programmé par le Centre de Vie Sociale le Patio à l'occasion de la « Quinzaine bleue 2025 »,

Considérant la volonté municipale de proposer des actions de sensibilisation et de bien-être à destination des séniors,

Considérant que l'atelier « Nutrition et mémoire » proposé par Madame Endza TAFFINEAU, nutrithérapeute micronutritionniste, répond à ces objectifs,

Considérant le devis de cent quatre-vingt-dix (190) euros réalisé par Madame Endza TAFFINEAU,

Considérant que les crédits sont prévus au budget 2025 pour la prise en charge financière de la prestation par le service Animation, jeunesse et vie des quartiers de Mantes-la-Ville.

DECIDE

Article 1^{er}:

D'attribuer dans le cadre de la Quinzaine bleue 2025, la prestation portant intervention, le mercredi 8 octobre 2025, de la nutrithérapeute micronutritionniste, Madame Endza TAFFINEAU pour son atelier « Nutrition et mémoire Séniors».

Article 2 :

D'autoriser le Maire à signer toutes pièces relatives à cette prestation.

Article 3 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa date de transmission au représentant de l'Etat et de sa date de publication et/ou notification, auprès du Tribunal administratif de Versailles.

Article 4 :

La présente décision sera transmise à Monsieur le sous-préfet de Mantes-la-Jolie.

Article 5:

Madame la directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait à Mantes-la-Ville, le 08/08/2025

Certifié exécutoire après
affichage et envoi au
contrôle de légalité
Le : 13/08/2025

Le Maire,

Sami SAMERGY



Le Maire,

Sami DAMERGY

